

Jacques RUTTEN
ADHCA
Le Devois
30750 Saint Sauveur CAMPRIEU

Monsieur le délégué territorial
Agence régionale de santé
6, rue du Mail
30906 NIMES Cedex

Camprieu avril 2010

Objet :

- **communication des mises en demeure aux communes de la communauté de communes de l'Aigoual relatifs aux irrégularités qualité de l'eau potable,**
- **communication de la liste des points d'approvisionnement d'eau potable de la communauté de communes de l'Aigoual (Causse Bégon, Dourbies, Lanuejols, Notre Dame de la Rouvière, Revens, Saint-André-de-Majencoules, Saint-Sauveur-Camprieu, Trèves et Valleraugue) qui ne sont pas conforme aux réglementations.**

Envoi : dépôt à vos bureaux à date de ce jour.

Monsieur le délégué territorial

En ma qualité de président de l'Association de Défense des Habitants Contribuables de l'Aigoual, je me permets de vous demander la liste des points d'approvisionnement d'eau potable de la communauté de communes de l'Aigoual (Causse Bégon, Dourbies, Lanuejols, Notre Dame de la Rouvière, Revens, Saint-André-de-Majencoules, Saint-Sauveur-Camprieu, Trèves et Valleraugue) qui ne sont pas conforme aux réglementations, ainsi que les mises en demeure adressées aux maires pour attirer leur attention, et porter remède aux irrégularités constatées par vos services avant cette date.

Dans l'attente de votre réponse écrite ou par voie électronique, si vous préférez, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

Jacques RUTTEN
Président

ARRIVÉ LE
27 AVR. 2010
D.D.A.S.S. DU GARD Service Santé-Environnement

Association de Défense des Habitants Contribuables de l'Aigoual
Avenue du Devois, Le Devois, Saint Sauveur Camprieu, 30750, tel 0467826111.